



Sucession à l'étranger déshéritage des enfants

Par **maya35**, le **15/01/2012** à **09:05**

Bonjour,

Je suis d'origine portugaise et mes parents sont partis au Portugal après que ma mère ai eu une lourde opération au coeur. Ma mère est très fragile et a été internée plusieurs reprises pour dépression et d'ailleurs est toujours sous anti-dépresseur mais c'est vrai que lorsqu'elle est au Portugal elle se sent revivre, néanmoins elle doit suivre des examens en France mais depuis qu'elle est rendu la bas elle ne veut plus entendre parlé de la France, mon frère qui vit avec eux dans la même maison et qui ne travaille pas s'est arrangé à monter mes parents contre les 3 autres enfants et du coup ma mère nous a parlé déjà de partage et bien sur à préciser que mon frère garderait la maison familiale et que nous les autres enfants on était mauvais et qu'on ne méritait rien. J'ai l'impression que mes parents ont eu un nettoyage de cerveau c'est pas possible, je voudrais savoir si je pouvais lancer une procédure afin que mes parents soient libres de leur pensée et non influencer. Dans l'attente d'une réponse, cordialement.